

AMUSONS-NOUS A LA NEIGE



4-5 / 6-7 Ans

20 au 26 Février 2022

PROJET PEDAGOGIQUE

SEJOUR DE VACANCES AUTRANS 2021

CELINE BOURDON

LE PROJET EDUCATIF MUNICIPAL

La municipalité de Fontenay sous-bois place les questions d'éducation au tout premier plan de ses priorités et couvre par ses actions, de la petite enfance à l'âge de la majorité un large champ d'activités.

Le projet éducatif municipal définit les orientations éducatives et entend donc être, de façon transversale, le référentiel commun partagé par les élus, l'ensemble des services et des personnels titulaires et occasionnels œuvrant dans le champ éducatif. Il est également un outil pour susciter les citoyens à prendre leur place dans les différents débats autour de l'éducation et dans les projets de développement de l'action éducative municipale.

L'acte éducatif dans son ensemble, est réalisé par une multitude d'acteurs : la famille, l'éducation nationale, la commune et d'autres partenaires associatifs. Cependant, il est entendu que la responsabilité d'éducation de chaque enfant reste d'abord l'affaire des parents.

La Caisse des Ecoles de Fontenay sous-bois, établissement public communal, est en charge de l'organisation et de la gestion des activités périscolaires de la commune. Ses orientations et ses actions sont définies par son Comité d'Administration composé de membres désignés du conseil municipal, de membres élus par les usagers et personnalités désignées. Ces dernières s'inscrivent de façon complémentaire dans le sens des orientations et de la politique de la ville, des finalités et des valeurs du Projet Educatif Municipal.

En ce sens, la Caisse des Ecoles développe les « politiques publiques » en direction des populations « scolaires enfants et jeunes » de la ville de Fontenay sous-bois. Elle définit et organise avec ses services les ressources nécessaires à la mise en œuvre cohérente des différents projets et actions.

La Caisse des Ecoles est l'organisateur pour la ville de Fontenay sous-bois des « accueils collectifs de mineurs » (ACM) regroupant les accueils de loisirs, les mini séjours, les séjours vacances. Elle inscrit ses actions dans une démarche visant à défendre et promouvoir les activités de loisirs éducatifs et le droit aux vacances pour tous. Elle détermine et finance ses projets.

La gestion et l'organisation des séjours vacances enfants et jeunes sont confiées au service vacances de la Caisse des Ecoles. L'activité du service a pour but d'en promouvoir l'accès au plus grand nombre dans le cadre des orientations du projet éducatif municipal et dans le respect de la réglementation en vigueur.

 **Le Projet Educatif municipal** s'articule autour de quatre axes éducatifs transversaux :

- L'épanouissement de l'enfant et du jeune et l'accompagnement à la réussite scolaire,
- L'action contre les inégalités sociales,
- L'accompagnement à la fonction parentale,
- L'éducation à la citoyenneté

NOTRE DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Afin de répondre au Projet Educatif Municipal, il convient de définir des principes et adopter une démarche pédagogique commune à l'ensemble des agents qu'ils soient permanents ou vacataires du service vacances.

Le respect de ces principes définit la démarche pédagogique, qui agit comme un fil conducteur et une base de travail sur lesquels les agents du service vacances construisent leurs réflexions et leurs actions.

Notre démarche s'appuie sur 7 principes :

- ⇒ Le souci permanent de l'intérêt éducatif de nos actions
- ⇒ Faire vivre la solidarité entre et avec les enfants/jeunes et les adultes
- ⇒ Promouvoir le vivre-ensemble et les valeurs de respect, de laïcité, de tolérance et de partage
- ⇒ Une adéquation entre le dit et le fait, le caractère d'exemplarité des adultes
- ⇒ Permettre aux enfants d'être acteurs et auteurs de leurs vacances
- ⇒ Accompagner les enfants dans leurs apprentissages
- ⇒ Le respect des besoins fondamentaux de l'enfant/jeune, particulièrement en ce qui concerne l'alimentation, l'hygiène, la santé et le rythme de vie

LE CENTRE DE VACANCES

L'adresse :

Centre de jeunesse Le Vertaco , route de la Sûre, 38880 Autrans

La ville :

Autrans est un village d'environ 1800 habitants situé dans le massif du Vercors à une trentaine de kilomètres de Grenoble dans une zone de moyenne montagne. Nous séjournons dans un centre de vacances de la ligue de l'enseignement.

Le centre :

Le centre est situé à 800 m du village d'Autrans. Nous le partagerons le temps du séjour avec d'autres groupes, que nous croiserons peu. Il est en bordure des pistes de ski de fond et du départ de la balade en raquette.

Nous aurons à disposition :

- 11 Chambres d'enfants de 5 lits équipées de sanitaires
- 2 salles d'activités
- De grands espaces extérieurs



Les objectifs du séjour

Encourager la découverte	Favoriser l'autonomie au quotidien	Permettre l'épanouissement de chacun dans le groupe	Développer le vivre ensemble
Ils pourront découvrir la vie en collectivité, la vie montagnarde, le froid, les animaux et la neige.	Pour la plupart, il s'agira de la première colonie de vacances, d'un premier séjour en montagne ou même de la première séparation avec la famille	Chaque enfant est unique, a des besoins et des envies différentes	Développer le collectif S'amuser en groupe Prendre en compte les autres
Organiser de nouvelles activités Sortir du quotidien Développer la curiosité	Mettre en avant l'importance de la vie quotidienne Encourager les prises de décisions Apprendre à gérer la séparation	Proposition de plusieurs activités Equipe pédagogique avec des compétences variées Présence constante	Favoriser les jeux collectifs, l'entraide durant la vie quotidienne...

Les objectifs se retrouveront dans l'organisation et le déroulement du séjour. Ils sont partagés et mis en œuvre par toute l'équipe pédagogique. Le bien-être des enfants est la priorité de tous.

Les enfants et les activités

Le séjour est composé de 30 enfants de 6-7 ans et de 15 enfants de 4-5 ans. Les tranches d'âges de détermineront pas les chambres. La plupart des enfants ne sont jamais partis en séjour de vacances.

A cet âge, les enfants ont besoin d'affection et de sécurité. Ils sont sensibles, vivent très intensément leurs émotions et ont besoin d'être rassurés. L'individualité est importante. La curiosité est présente. Avec toutes les activités prévues, ils auront besoin de temps de repos et beaucoup de sommeil. Nous surveillerons leur rythme et leur fatigue. La communication sera primordiale.

Le ski de fond : Chaque enfant pourra s'amuser pendant 2 séances de ski de fond en demi-groupe. L'activité est organisée de façon ludique et fun sans ambition de performance. Ils seront tous équipés de casques, de skis et de chaussures au début du séjour en fonction des tailles. Ils devront apprendre à se mouvoir avec des grands skis légers uniquement fixés sur le devant de la chaussure. Les pistes sont au départ du centre.



Les raquettes : Une demi-journée de raquette est prévue pour chaque enfant. Elle est animée par un animateur du centre. Une paire de raquette sera prévue pour chaque enfant. Une occasion de découvrir, peut-être, la faune et la flore locale. Le départ de la randonnée se fait du centre.

Le traineau à chiens : Tous les enfants participeront à une demi-journée de chien de traineaux. William nous accueillera avec ses chiens. Les trajets se feront en car jusqu'au lieu d'activité. Pendant l'activité, un roulement sera effectué : 8 enfants en balade avec les chiens et le reste du groupe en jeux neige avec les animateurs.

Soirée conte : 2 soirées contes en demi-groupes sont prévues durant la semaine. Elles sont animées par un animateur nature du centre. L'autre demi-groupe sera en veillée avec des animateurs de la colo.



Un grand jeu est prévu avec toute la colo à la fin de la semaine...

Hormis toutes ces activités, il reste beaucoup de moments pour animer !

Une journée à Autrans

7h30 – 8h	Lever Echelonné Accueil	14h	Activité de l'après-midi
8h	Petit Déjeuner	16h30-17h	Goûter
8h30	Préparation du matin Rangement	17h	Douche
9h15	Activités du matin	19h	Dîner
12h15	Déjeuner	20h	Veillée
13h15	Temps Calme	21h	Coucher

Evidemment, les horaires sont modifiables. Nous ferons en fonction de la fatigue des enfants.

Un réveil échelonné sera mis en place. Accueillis, à différents endroits (chambre, couloir, accueil), ils pourront jouer tranquillement en attendant que tout le monde soit levé et que le petit déjeuner commence.

Après le petit déjeuner, sera venu le temps de s'habiller en fonction de la météo et de l'activité du jour. Les enfants devront se brosser les dents et ranger leur chambre, elles seront ensuite libérées pour permettre aux personnels techniques de travailler. Tout le monde part ensuite en activité.

Pendant les repas, un adulte sera présent à chaque table. Le menu sera présenté. Les régimes alimentaires seront respectés. Les adultes aideront les enfants en difficultés. Tous les déjeuners et dîner seront au centre. Des pique-niques seront prévus pour les jours du départ et d'arrivée.

Après le déjeuner, un temps calme est mis en place pour respecter le rythme de chaque enfant. Il peut être sous forme de jeux calme, de lecture, de coloriage, de sieste si besoin.

Après le goûter, chaque animateur organisera les douches de ses chambres de référence. Le linge sale sera mis de côté individuellement.

Tous les dîners seront pris au restaurant du centre et seront suivis par une veillée, un jeu du soir. Les enfants pourront choisir leur veillée.

Au coucher, les enfants se brossent les dents, passent aux toilettes, et iront dans leur lit. Un conte pourra être lu. Lorsque la lumière est éteinte, le silence est le bienvenu pour respecter le sommeil de chacun. Une veilleuse sera mise en place pour les enfants qui ont peur du noir. Le sommeil est important.

Encadrement et sécurité

L'équipe est composée d'une directrice Céline, d'une directrice adjointe et assistante sanitaire, Marion, et de 7 animateurs (trices) pour 45 enfants : Audrey, Steven, Roméo, Jenny, Mourad, Louna, Maëlle.

Les accueils collectifs de mineurs (séjours vacances) sont organisés dans un cadre réglementaire (code de l'Action Sociale des familles – Ministère de la jeunesse et des solidarités actives). Les activités proposées se déroulent dans le respect de la réglementation en vigueur.

Chaque adulte aura une journée de congé. Elle prend effet au moment où les enfants sont endormis jusqu'à la réunion du lendemain. Cette journée est obligatoire.

Le ski de fond est conçu comme une activité de loisir et de découverte. Elle est donc animée par les animateurs du séjour.

La directrice est responsable vis-à-vis de l'autorité, les familles, les enfants et l'équipe. Elle est garante de l'application de la loi, du projet pédagogique, et responsable de la sécurité physique, affective des enfants. Elle conçoit et met en œuvre le projet pédagogique. Elle met tout à disposition pour le bon déroulement du séjour. Elle doit être disponible pour l'équipe et les enfants. La directrice doit savoir faire confiance, déléguer certaines tâches mais aussi intervenir si besoin.

Elle est garante du respect des lois, règles, du respect du projet pédagogique de la commande de l'organisateur et de la sécurité physique et affective des enfants.

L'adjointe / L'assistante sanitaire fait le lien et coordonne les actions de la direction et l'équipe d'animation. Elle partage les informations nécessaires à tous les membres de l'équipe. Elle fait vivre le projet du séjour, et est attentive au bien-être de tous. Elle est disponible pour remplacer la directrice en cas de besoin. Elle animera et aura une chambre de référence pendant le séjour. **Sur le plan sanitaire**, elle doit veiller à la santé physique et psychique des enfants. Elle est responsable de l'infirmerie, des fiches sanitaires et des trousse de secours et trousse PAI. Elle assure le suivi des traitements délivrés avec une ordonnance et informe l'équipe des différentes prises en charge.

L'animateur assure la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il met en avant les besoins et désirs des enfants. Il accorde une particulière importance à la vie quotidienne, être force de proposition d'activité, de patience et de tolérance. L'anim doit être opérationnel toute la journée. Il est créatif, imaginatif, dynamique et doit s'avoir faire respecter le cadre. Il prend des initiatives et fait preuve de solidarité.

Communication avec les familles

LE COURRIER

Chaque enfant pourra écrire ou dessiner et envoyer, au minimum, une lettre à sa famille. La famille pourra glisser dans la valise des enveloppes adressées et timbrées. Les enfants pourront bien sûr recevoir autant de lettres que possible. Les parents pourront, s'ils le souhaitent, remettre des lettres aux animateurs le jour du départ.

LE BLOG

Un blog est mis en place par la mairie le temps du séjour. Il sera alimenté chaque jour par des photos, des messages personnels des enfants, et un détail de la journée. Toute l'équipe pédagogique participera à la rédaction, aux photos, aux messages... Les parents pourront envoyer des messages à leurs enfants. Ces derniers seront lus aux enfants chaque jour.

SI BESOIN

Les parents ne peuvent pas communiquer par téléphone directement avec la directrice. Si besoin, ils contacteront la mairie. Le numéro du service vacances de la Caisse Des Ecoles est 01 49 74 74 09.

Et Bien sûr !

- Présence et consommation de drogues interdites sur le centre
- Pas d'alcool en présence des enfants ou sur le temps de travail. Consommation modérée en dehors. Pas d'alcools forts
- Un lieu pour fumer sera identifié à l'arrivée en dehors des lieux dédiés aux enfants. Fumer doit faire partie des moments de pause, et ne doit pas gêner l'équipe. Les non-fumeurs doivent évidemment prendre des pauses.
- Aucune violence physique ou verbale envers les enfants et les adultes ne sera acceptée.
- Pas de personnes étrangères dans le centre.
- L'utilisation personnelle du téléphone se fera pendant les pauses et après la journée de travail.
- A vous de gérer votre rythme et votre forme. Vous devez être en forme toute la journée.
- Une réunion est prévue chaque soir lorsque tous les enfants dorment. Elle est obligatoire sauf veille de congé.
- Vous devrez respecter les règles sanitaires mises en place durant le séjour (port du masque, lavage de mains...) et les mettre en place pour les enfants. Si vous présentez des symptômes du covid 19, il faudra prévenir la direction, vous isoler et prendre rdv chez le médecin pour un test.
- Apportez vos déguisements, vos contes, vos chansons et toute votre imagination et votre joie de vivre !
- Il n'y aura pas de lessive possible. Prévoyez toutes vos affaires en amont.
- Sur le centre, apportez : - Votre diplôme – Votre carnet de santé – Votre carte vitale et vos papiers d'identité
-

Autres informations

L'argent de poche n'est pas nécessaire. Les enfants confectionneront des souvenirs. Nous n'irons pas dans des boutiques de souvenirs.

Les écrans et objets connectés sont interdits pour tous les enfants. Le temps de la déconnexion est arrivé !

Les objets et bijoux de valeurs sont fortement déconseillés. Les enfants en sont responsables.

Tous les habits des enfants devront être notés sur les étiquettes.

Les traitements médicaux doivent être associés de l'ordonnance et valables (non périmés). L'homéopathie en fait partie. Ils devront être transmis à l'assistante sanitaire le jour du départ dans un sachet. En cas de visite médicale, les frais seront avancés par la caisse des écoles, les parents devront ensuite payer auprès de la mairie. La famille sera prévenue le plus rapidement possible.

Les mesures sanitaires

Avant le séjour

L'équipe devra avoir le pass vaccinal



Pour les jeunes de +12 ans et 2 mois, ils devront avoir une attestation de vaccinations valide



Les jeunes devront obtenir un résultat négatif au RT-PCR 72h avant le séjour OU Antigénique le 24h avant le séjour

Prise de température du jeune avant le départ de la maison

T° supérieur 38°C = PAS DE SÉJOUR
CAS CONTACT = PAS DE SÉJOUR

+ 12ans et 2 mois pas d'attestation = PAS DE SÉJOUR



Au départ et retour



Un accompagnateur par famille
Port du masque obligatoire
Respect des distanciations
Eviter les attroupements

Tout au long du séjour

L'équipe d'animation portera un masque et le changera toutes les 4h

Les prestataires et les équipes techniques devront porter un masque en présence d'enfants

Nous serons vigilants au maintien d'une distanciation de 1 à 2 m à chaque instant selon les situations. Les activités tiennent compte de la distanciation physique et des gestes barrières.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE



SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



En extérieur si + 2m entre les personnes le masque n'est pas obligatoire



Le lavage des mains aura lieu plusieurs fois par jour à l'aide de savon (privilegié) ou de gel hydroalcoolique.
A proximité de chaque lieu d'activité, le nécessaire sera à disposition sous contrôle d'un encadrant.

Les jeunes devront porter un masque et le changer **toute les 4h** ou lorsqu'il est humide.

Pour faciliter la gestion des masques par l'équipe d'animation, nous demandons aux familles de prévoir des **masques jetables** "grand public filtration supérieur à 90%" (4 par jours soit 48 masques)

5 FAÇONS DE NE PAS PORTER SON MASQUE



Le masque doit couvrir le nez la bouche le menton en continu

